

Recours au Règlement

se. Elle était naturalisée française, mais elle est née en Pologne et son vrai nom était Marie Sklodowska. Les pétitionnaires exhortent la Société canadienne des postes à émettre un timbre marquant la grande contribution que cette femme a apportée dans le domaine des sciences et sur le plan médical.

LE DRAPEAU CANADIEN

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par de nombreux habitants de Kingston et les Îles qui demandent au Parlement d'adopter une loi visant à criminaliser la profanation ou la destruction du drapeau du Canada.

Je constate que le député de Scarborough-Est a présenté un projet de loi en ce sens jeudi dernier, le même que celui qu'il avait déposé durant la session précédente, et je l'en félicite.

J'espère que le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre, qui se fait bruyant, appuiera le député de Scarborough-Est et poussera le projet de loi avec le même enthousiasme qu'il manifeste pour les projets de loi d'initiative ministérielle.

LA FISCALITÉ

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter aujourd'hui une pétition signée par des habitants de Prince George, Vanderhoof, Port Fraser, Fraser Lake et Burns Lake au sujet de la fiscalité, et plus précisément de la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de réviser le régime fiscal de manière que les riches et les sociétés paient un impôt minimum réel.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter plusieurs pétitions.

La première est signée par des électeurs de la circonscription de Kamloops que je représente et de collectivités avoisinantes qui sont préoccupées par l'intention apparente du gouvernement de réduire les services de la Gendarmerie royale du Canada. Bien que nous reconnaissions le fait que le gouvernement ait rétabli le financement pour au moins un an, les pétitionnaires encouragent le gouvernement à maintenir sa participation financière à son niveau actuel et à ne pas transférer les coûts aux contribuables locaux, c'est-à-dire les contribuables municipaux, ou, pire encore, à imposer des réductions de services et à laisser cette situation se perpétuer.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): La pétition suivante, également signée par des habitants de la Colombie-Britannique, fait état de leurs préoccupations concernant la taxe sur les produits et services et le fait que cette taxe frappe toujours les livres. Les pétitionnaires se demandent pourquoi le gouvernement taxe les livres. Ils demandent au gouvernement de supprimer cette taxe et de procéder à une réforme fiscale véritable et équilibrée, sans TPS.

LE CONTRÔLE DES SALAIRES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): La dernière pétition est signée par des employés de la fonction publique fédérale qui relèvent des ministères et organismes suivants: Justice, Travaux Publics, Parcs Canada, Affaires extérieures, Statistique Canada, Société canadienne des Postes, Affaires indiennes et du Nord, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Agriculture, Travail, Santé et Bien-être social, Défense, Commission de l'emploi et de l'Immigration du Canada, Transports, Environnement, Revenu Canada—Douanes, Pêches et Océans et quelques autres.

• (1520)

Vous voyez sans doute de quoi il s'agit. Les pétitionnaires sont préoccupés par le fait que le gouvernement n'ait accordé aucune hausse salariale aux employés de la fonction publique fédérale en 1991. Je rappelle que les députés ont obtenu une hausse salariale substantielle, et si on accorde une hausse de traitement à un groupe au sein du gouvernement fédéral, il faut faire de même pour tous les autres.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

L'IMMIGRATION

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Madame la Présidente, comme le leader parlementaire du gouvernement est ici, je voudrais lui rappeler très brièvement que, le 28 mai 1991, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a tenu les propos suivants:

Nous avons promis dès le début que nous laisserions tout le monde comparaître et que nous produirions tous les documents utiles dans la mesure du possible. J'ai pris cet engagement devant la Chambre dès le début, et le député le sait.

Deux jours plus tard, le 30, le vice-premier ministre a dit, et je cite à la page 822 du hansard:

Je ne m'y oppose pas du tout, mais cette question doit indubitablement faire l'objet d'une étude appropriée au comité, où tous les témoins que demande ou exige le comité pourront être entendus.